

PORTUAIRE : Accord de coopération entre les ports de Bordeaux et de Canton

[BORDEAUX PORT ATLANTIQUE](#) (T : 05.56.90.58.00) a signé un accord de coopération avec le port Chinois de Canton, 5e port à l'échelle mondiale. Ce rapprochement doit notamment permettre le développement des trafics par une meilleure connaissance des opportunités et des tissus industriels respectifs, l'ouverture de nouvelles lignes et la mise en place d'outils technologiques et de systèmes d'information performants. Le Grand port maritime de Bordeaux, dont la Chine est le premier partenaire pour le trafic conteneurs, est déjà bien implanté sur le nord de la Chine, grâce à son représentant local. Cet accord va renforcer son action et son réseau sur le sud du pays. www.bordeaux-port.fr